



59^e séance

Jeudi 4 juillet 2002

Présidence

M. Jean Spautz, Président

M. Niki Bettendorf, Vice-Président

Ordre du jour

1. Dépôt d'une proposition de loi

2. Projet de loi 4806 portant approbation

– de l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et de la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part,

– de l'Acte final

signés à Cotonou, le 23 juin 2000

– de l'Accord interne entre les représentants des Gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du Protocole financier de l'Accord de partenariat entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses Etats membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième Partie du Traité CE et de l'annexe, signés à Bruxelles, le 18 septembre 2000

– de l'Accord interne entre les représentants des Gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat ACP-CE et de l'annexe, signés à Bruxelles, le 18 septembre 2000

(Rapport de la Commission des Affaires étrangères et européennes et de la Défense – Discussion générale – Lecture du texte du projet de loi – Vote sur l'ensemble du projet de loi et dispense du second vote constitutionnel)

3. Projet de loi 4880 portant approbation de l'Amendement à l'Accord relatif à la conservation des chauves-souris en Europe du 4 décembre 1991, adopté à la troisième réunion des Parties à Bristol du 24 au 26 juillet 2000

(Rapport de la Commission de l'Environnement – Discussion générale – Lecture du texte du projet de loi – Vote sur l'ensemble du projet de loi et dispense du second vote constitutionnel)

4. Débat d'orientation sur le développement durable au Luxembourg – N° 4777

(Rapport de la Commission de l'Environnement – Discussion générale)

Au banc du Gouvernement se trouvent: M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre; MM. Michel Wolter et Charles Goerens, Ministres; M. Eugène Berger, Secrétaire d'Etat.

(Début de la séance publique à 9.01 heures)

M. le Président.- D'Sitzung ass op.

Den Här Lucien Lux freet d'Wuert fir den Dépôt vun enger Proposition de loi.

1. Dépôt d'une proposition de loi

M. Lucien Lux (LSAP).- Här President, ech wollt vun der Geleeënheet profitéieren, fir eng

– *Proposition de loi 4979 relative à la protection contre le harcèlement moral à l'occasion des relations de travail*

ze déposéieren.

M. le Président.- D'Chamber hält Akt vum Dépôt vun enger Proposition de loi duerch den Här Lucien Lux. Si gëtt un de Statsrot an un déi zoustänneg Kommissioun weidergeleet.

Mir kommen elo zur Diskussioun vum Projet de loi 4806, en Ofkommen tëscht der EU an den AKP-Länner.

Et si schonn ageschriwwen: den Här Wiseler, d'Mme Err, den Här Helminger, d'Mme Wagener an den Här Urbany.

D'Wuert huet elo de Rapporteur vum Projet de loi, den honorablen Här Emile Calmes.

2. Projet de loi 4806 portant approbation

– **de l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et de la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part**

– **de l'Acte final**

signés à Cotonou, le 23 juin 2000

– **de l'Accord interne entre les représentants des Gouvernements des**